

TELEPHONES } 10901-10902-10903
 } 3701-3702
COMPTE CHEQUES POSTAUX 14570



TELEGRAMMES : MICROPHONE
CODES : LIEBER BENTLEY

POSTES TELEPHONIQUES
POUR RESEAUX A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTEMES
MANUEL ET AUTOMATIQUE INTEGRAL

Bell Telephone Manufacturing Co.

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1882

ANVERS - 18, RUE BOUDEWYNS - BELGIQUE

CONCESSIONNAIRE DES BREVETS

DE LA

Western Electric Company

BUREAUX

A

BRUXELLES : RUE ROYALE, 194
TELEPHONE 23.015

LA HAYE : NOORDEINDE, 141
TELEPHONE 6.800

BERNE : BUBENBERGPLATZ, 10
TELEPHONE : HOLLWERK 4877

RIGA (LETTONIE) : RAINIS BOULEVARD, 11

REVAL (ESTRONIE) : WENE TANAW, 17

JANVIER 1924

Brochure N° 2002

BELL TELEPHONE
MANUFACTURING
COMPANY, ANVERS



Vues des Ateliers de la Bell Telephone Manufacturing Co. Anvers

SOCIÉTÉS ET FABRIQUES

EXPLOITANT LES BREVETS DE LA

Western Electric Company

<i>ANVERS</i>	Bell Telephone Manufacturing C ^o S. A. 18, rue Boudewijns.
<i>BUENOS AYRES</i>	Compania Western Electric Argentina. 49, Casilla de Correo.
<i>CHICAGO</i>	Western Electric C ^o Inc. 500, South Clinton Street.
<i>CHRISTIANIA</i>	Western Electric Norsk A/S. 20, Drammensveien.
<i>JOHANNESBURG</i>	Western Electric C ^o Ltd. P.O. Box 571.
<i>LONDRES</i>	Western Electric C ^o Ltd. Connaught House, Aldwych.
<i>MADRID</i>	Telefonos Bell S. A. 2, Plaza de la Independencia.
<i>MILAN</i>	Western Electric Italiana. 9, Via Vittoria Colonna.
<i>MONTREAL</i>	Northern Electric C ^o Ltd. 121, Shearer Street.
<i>NEW YORK</i>	International Western Electric C ^o Inc. 195, Broadway.
<i>PARIS</i>	Le Matériel Téléphonique S. A. 46, Avenue de Breteuil.
<i>PEKIN</i>	China Electric C ^o Ltd. 1, Piao Chang-Ku Cha-Dao.
<i>RIO DE JANEIRO</i>	Western Electric C ^o Inc. 91, Rua dos Ourives.
<i>SINGAPOUR</i>	Western Electric C ^o Ltd. 1, Orchard Road.
<i>SYDNEY</i>	Western Electric C ^o (Australia) Ltd. 192, Castlereagh Street.
<i>TOKYO</i>	Nippon Denki Kabushiki Kaisha. 2, Mita Shikokumachi Shibaku.

CONDITIONS GÉNÉRALES

EMBALLAGES

Les emballages étant faits par un personnel expérimenté, nous déclinons toute responsabilité pour les détériorations causées en cours de route.

Les emballages ne sont pas repris.

EXPÉDITIONS

Le transport de nos marchandises se fait aux risques et périls du destinataire.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne pourront être prises en considération que si elles sont faites dans la quinzaine qui suit la réception de la marchandise. Aucun retour ne pourra être fait sans notre consentement préalable.

En cas de contestation non réglée à l'amiable, l'attribution de juridiction est faite au Tribunal de Commerce d'Anvers.

Les poids et dimensions renseignés dans le présent tarif ne sont donnés qu'à titre de renseignement et sont sans engagement.



	PAGE :
Nomenclature des sonneries polarisées	40
» » bobines d'induction	41
» » condensateurs	41
» » microtéléphones	42
» » transmetteurs	43
» » capsules	43
» » supports de transmetteur	43
» » récepteurs téléphoniques	44
» » cordons pour postes téléphoniques	45 à 46
» » organes de commutation	47
» » envoyeurs d'appel	48
» » supports pour postes muraux	49
» » crochets de suspension pour récepteurs montre, supplé- mentaires	50
» » sonneries magnétiques pour poste à dispositif spécial per- mettant le maintien d'une communication pendant l'obtention d'une seconde	51



POSTES TÉLÉPHONIQUES
POUR RÉSEAUX A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE.

Les postes pour raccordement à batterie centrale des systèmes manuel et automatique intégral, décrits ci-après, ont été minutieusement étudiés dans leurs moindres détails, de manière à réaliser des types unissant un parfait rendement électrique à un maximum de garantie de durée.

Ils renferment bon nombre d'améliorations qui sont le fruit de patientes recherches et de l'expérience acquise durant les 41 années de l'existence de notre Compagnie.

Parmi les multiples perfectionnements apportés dans la construction de ces appareils, nous citerons notamment l'adoption de la boîte estampée en tôle d'acier qui, tout en leur assurant une plus longue vie, les rend moins coûteux que les postes en bois.

Tout le matériel qui entre dans la construction de nos postes est de la meilleure qualité et le concours de nos ouvriers spécialistes, travaillant sous le contrôle d'une inspection sévère, ainsi que l'emploi d'une machinerie perfectionnée nous permettent de fabriquer des articles qui, sous le rapport du fini et des services qu'ils sont appelés à rendre, peuvent être classés parmi les meilleurs qui aient été produits.

Dans la seconde partie de ce catalogue nous donnons une description succincte des principaux organes qui composent nos appareils téléphoniques.

POSTES TÉLÉPHONIQUES
POUR RÉSEAUX A BATTERIE CENTRALE DES SYSTÈMES
MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.

Les postes téléphoniques pour réseaux à batterie centrale des systèmes manuel et automatique intégral, peuvent être divisés en deux grandes classes qui sont :

- 1^o Les postes muraux ou fixes.
- 2^o Les postes de table ou mobiles.

Ils sont d'une construction extrêmement solide et élégante, la boîte étant en tôle d'acier, estampée et recouverte d'une forte couche de laque noire.

Les divers organes qui les constituent sont parfaitement isolés et disposés de manière à permettre un examen rapide et facile.

Ces appareils sont munis suivant les types d'un microtéléphone ou bien d'un récepteur Bell et d'un transmetteur fixe à capsule.

Nous attirons l'attention sur notre microtéléphone qui est d'un type hygiénique nouveau ; son transmetteur est muni d'un couvercle en métal poli formant embouchure. Le manche courbe dont il est fait usage permet de placer le transmetteur dans sa position de rendement maximum.

La seule différence existant entre les postes pour réseaux manuels à batterie centrale et ceux destinés aux installations automatiques réside dans le fait que ces derniers sont munis de l'envoyeur d'appel. Toutes les ouvertures nécessaires au montage de cet organe existent dans les postes pour réseaux manuels à batterie centrale, de sorte que les mêmes appareils conviennent pour les deux systèmes, moyennant l'addition de l'envoyeur d'appel dans le cas d'un réseau automatique.

Chaque poste, complètement équipé, possède un numéro d'ordre qui le distingue des autres.

Les pièces métalliques extérieures telles que le levier commutateur et les timbres de la sonnerie sont, au choix du client, nickelées et polies ou oxydées et polies, avec flammes de cuivre, sur fond bleu foncé.

Le boîtier du transmetteur fixe ou, dans le cas de l'emploi du microtéléphone, les pièces métalliques extérieures de ce dernier portent le même fini que les accessoires du poste proprement dit.

Les parties apparentes de l'envoyeur d'appel sont dans tous les cas oxydées et polies.

Tous les postes peuvent être munis d'un récepteur montre et d'une sonnerie supplémentaire. Des bornes sont prévues à cette fin dans chaque appareil. Ces appareils accessoires ne sont jamais compris dans le numéro d'ordre d'un poste complètement équipé et doivent être commandés séparément. (Voir page 44 pour le récepteur et page 16 pour les sonneries).

Le récepteur montre supplémentaire exige l'emploi d'un second crochet qui doit également être spécifié dans la commande (voir page 50).

POSTES MURAUX OU FIXES.

Ces postes peuvent être fixés directement au mur, ou montés sur un support en métal avec pupitre qui doit être commandé séparément (voir page 49).

POSTES DE TABLE OU MOBILES.

Ces postes peuvent à leur tour être classés en deux catégories.

- 1^o Les postes de table ou mobiles à sonnerie adhérente.
- 2^o Les postes de table ou mobiles à sonnerie séparée ou auxiliaire.

Dans les premiers, la sonnerie à timbres intérieurs est moins bruyante de sorte que ces postes conviennent mieux comme postes de bureau.

La sonnerie séparée utilisée pour les appareils de la seconde catégorie, est à timbres extérieurs et par conséquent plus bruyante. Elle est donc toute désignée dans le cas des postes destinés aux résidences privées, et peut être placée dans un corridor.

On peut également connecter plusieurs postes mobiles de ce genre à la même sonnerie auxiliaire, ce qui permet, par exemple, dans un bureau commercial, de munir plusieurs pupitres, d'un appareil téléphonique chacun, ces appareils étant reliés à la même ligne.

La sonnerie de ces appareils auxiliaires est montée dans une boîte métallique de même aspect général que celle des postes muraux.

Les postes microtéléphoniques des deux catégories de postes de table sont munis d'un berceau commutateur amovible, c'est-à-dire que cet organe peut être enlevé lors de l'emballage et mis en place sans le secours d'aucun outil lors de l'installation du poste.

Il n'existe de poste mobile à transmetteur fixe que dans ceux de la catégorie des postes mobiles à sonnerie séparée.





N° 22650



N° 72650



N° 22655



N° 72655

NOMENCLATURE DES POSTES TÉLÉPHONIQUES
POUR RÉSEAUX A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.

I. — POSTES MURAUX

1) Postes à microtéléphone.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
				Haut.	Larg.	Prof.
22650	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon	2.890	233	153	88
72650	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires	3.250	233	153	88

2) Postes à transmetteur fixe.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
				Haut.	Larg.	Prof.
22655	Manuel	1 Transmetteur à capsule et 1 Récepteur Bell avec cordon	3.180	233	153	88
72655	Autom.	1 Transmetteur à capsule 1 Récepteur Bell avec cordon et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires	3.540	233	153	88



N° 22652



N° 72652



N° 23639



N° 73639

II. — POSTES DE TABLE

1) Postes à sonnerie adhérente.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
				Haut.	Larg.	Prof.
22652	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Rosace murale avec le cordon d'extension	3.080	226	197	153
72652	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon 1 Rosace murale avec le cordon d'extension et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires	3.440	226	197	153

2) Postes à sonnerie séparée ou auxiliaire.

a) Postes à microtéléphones.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrem.en m/m	
				Haut.	Dim. du socle
23639	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Boîte auxiliaire avec cordon	3.100	170	145
73639	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon 1 Boîte auxiliaire avec cordon et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires	3.460	170	145



N° 23677



N° 73677

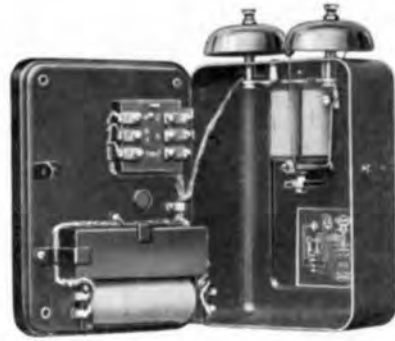
b) Postes à transmetteur fixe.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrem. en m/m	
				Haut.	Dim. du socle
23677	Manuel	1 Transmetteur à capsule 1 Récepteur avec cordon et 1 Boîte auxiliaire avec cordon	4.010	267.5	135
73677	Autom.	1 Transmetteur à capsule 1 Récepteur avec cordon 1 Boîte auxiliaire avec cordon et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires	4.370	267.5	135





N° 2634 (fermé)



N° 2634 (ouvert)



N° 2676 (ouvert)



N° 2676 (fermé)

POSTES AUXILIAIRES DES APPAREILS DE TABLE
POUR RÉSEAUX A BATTERIE CENTRALE DES SYSTÈMES
MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.

La forme de l'appareil 2634 rappelle celle de notre poste mural N° 22650. La boîte 2676 est semblable à la première mais est toutefois de dimensions plus réduites.

La caisse des deux appareils est estampée en tôle d'acier et est recouverte d'une forte couche de laque noire. Son équipement comporte une bobine d'induction, un condensateur et une sonnerie polarisée.

Ces appareils se fixent à la muraille ou contre une paroi quelconque d'un meuble et s'emploient avec les postes de table N° 23639, 73639, 23677 et 73677.

Avec les postes auxiliaires nous pouvons également fournir un cordon et une rosace murale dans le cas où le raccordement des fils ne pourrait s'opérer directement.

La disposition des bornes permettra éventuellement d'y relier une sonnerie supplémentaire.

Il pourra être donné deux finis différents aux timbres de la sonnerie, soit le nickel poli ou le bronze oxydé.

N° d'ordre	Équipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
			Haut.	Larg.	Prof.
2634	Boîte auxiliaire complète avec condensateur, bobine d'induction et sonnerie polarisée.	2.200	233	153	88
2676	Boîte auxiliaire semblable à la précédente, mais de dimensions plus réduites.	1.560	155	155	85

**POSTES TÉLÉPHONIQUES POUR RÉSEAUX
A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL
DESTINÉS AUX PAYS TROPICAUX ET AUX PAYS A CLIMAT HUMIDE.**

L'aspect général de ces appareils est identique à celui des postes décrits dans les pages précédentes. Les seules modifications introduites se résument en quelques précautions spéciales qui ont pour but de protéger l'appareil et les organes qu'il renferme, contre l'action de l'humidité et, en outre, dans le cas des postes pour les pays tropicaux, contre l'attaque des insectes.

Dans les postes pour pays tropicaux les ouvertures livrant passage au marteau de la sonnerie et au crochet commutateur sont munies de glissières afin d'empêcher l'entrée des insectes à l'intérieur de l'appareil ; dans le même but, les fils de raccordement seront introduits dans le poste par des trous pratiqués dans une membrane en cuir, serrée entre deux rondelles fixées contre la paroi des boîtes. Les cordons du microtéléphone et de la rosace murale pénètrent dans le poste par une ouverture garnie d'un manchon dans lequel ils sont fortement serrés ; des nœuds y sont ménagés empêchant tout glissement. Enfin ces cordons sont spécialement imprégnés afin de leur assurer un isolement parfait dans les conditions défavorables auxquelles ils sont exposés.

L'ouverture du microphone et celle du pavillon du récepteur sont garnies d'un treillis protecteur en laiton, à mailles très serrées.

La boîte de ces deux catégories de postes est en laiton estampé au lieu d'acier et est recouverte d'une forte couche d'émail noir. Toutes les pièces en fer sont galvanisées électrolytiquement. Les timbres et le crochet commutateur sont fortement nickelés et polis ou oxydés et polis selon qu'il s'agisse de postes pour pays tropicaux ou de postes destinés aux pays à climat humide. La bobine d'induction et celles de la sonnerie ainsi que les cordons de ces deux types de postes sont imprégnés d'un composé isolant spécial.

Les postes de table et muraux sont pourvus d'un microtéléphone du type hygiénique dont l'embouchure de forme spéciale répond aux exigences de la propreté et de l'hygiène.

Le diaphragme du récepteur et celui du microphone sont revêtus d'une double couche de vernis et les bobines du premier sont imprégnées du même composé isolant que celles du poste.

Avec les postes de table, il est fourni une rosace murale en teck dont le fond est garni d'une plaque en fibre phénolisée sur laquelle sont fixées les bornes de raccordement.

Tous ces postes peuvent être pourvus d'un crochet pour un second récepteur mais ces accessoires doivent être spécifiés séparément dans la commande.

La transformation des postes à batterie centrale en postes automatiques se fait par l'addition de l'envoyeur d'appel.





Nos 22662 et 22682

Nos 72662 et 72682



**NOMENCLATURE DES POSTES TÉLÉPHONIQUES
POUR RÉSEAUX A BATTERIE CENTRALE DES SYSTÈMES
MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL
DESTINÉS AUX PAYS TROPICAUX ET AUX PAYS A CLIMAT HUMIDE.**

I. — POSTES MURAUX

a) Pour pays tropicaux.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
				Haut.	Larg.	Prof.
22662	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon	3.140	233	153	88
72662	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires	3.420	233	153	88

b) Pour pays à climat humide.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
				Haut.	Larg.	Prof.
22682	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon	3.140	240	200	100
72682	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires	3.420	240	200	100



Nos 22663 et 22683



Nos 72663 et 72683

II. — POSTES DE TABLE.

a) Pour pays tropicaux.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
				Haut.	Larg.	Prof.
22663	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Rosace avec cordon d'extension.	3.200	226	197	153
72663	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon 1 Rosace avec cordon d'extension et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires.	3.480	226	197	153

b) Pour pays à climat humide.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
				Haut.	Larg.	Prof.
22683	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Rosace avec cordon d'extension.	3.200	240	200	150
72683	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon 1 Rosace avec cordon d'extension et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires.	3.480	240	200	150

**POSTES PRINCIPAUX ET SECONDAIRES POUR RÉSEAUX MANUELS
A BATTERIE CENTRALE TRANSFORMABLES EN POSTES DE MÊME
ESPÈCE POUR RÉSEAUX DU SYSTÈME AUTOMATIQUE INTÉGRAL.**

Dans certaines installations il est parfois nécessaire d'embrancher sur un appareil, relié à la centrale, un poste supplémentaire qui, pour ses communications avec la centrale, emprunterait la même ligne que le premier.

Nous avons donc créé dans ce but une série d'appareils d'un modèle nouveau au moyen desquels il sera possible de réaliser les diverses combinaisons désirées.

Le poste principal relié directement à la centrale est un poste téléphonique ordinaire dont l'équipement régulier est complété par :

- 1° une boîte auxiliaire contenant un générateur à 3 aimants et une sonnerie polarisée,
- 2° un signal à voyant,
- 3° une clé à trois positions (la position normale et deux autres positions numérotées 1 et 2).

Le poste secondaire est en tous points semblable au poste principal sauf qu'il ne possède pas de clé ni de signal à voyant ni de sonnerie complémentaire.

Ces organes complémentaires servent, soit à transférer la ligne de la centrale du poste principal au poste secondaire, soit à permettre la conversation entre ces deux appareils sans passer par la centrale et enfin à contrôler ces diverses opérations. Le rôle de la clé est défini par le mode d'opération suivant :

a) **POSITION NORMALE**

Dans cette position, la sonnerie du poste principal est reliée à la ligne de la centrale. De cette façon tous les appels de la centrale sont reçus par le poste principal. Il sera possible à ce dernier d'appeler le poste secondaire au moyen de son générateur auxiliaire.

b) **POSITION N° 1**

Celle-ci connecte le poste secondaire à la centrale. Pendant la conversation, le signal à voyant du poste principal est actionné, indiquant de cette façon que la ligne vers la centrale est occupée ; quand le récepteur est raccroché au poste secondaire, la ligne est libérée et le signal à voyant du poste principal revient à sa position normale, ce qui permet de constater que la conversation est terminée. En même temps, l'attention du poste principal est attirée et la clé pourra être ramenée à sa position normale.

c) **POSITION N° 2**

Les postes principal et secondaire sont raccordés en série avec une batterie locale ce qui leur permettra de converser entre eux sans intervention de la centrale. Lorsque la clé se trouve dans cette position, la sonnerie supplémentaire du poste principal est mise en dérivation sur la ligne de la centrale, de façon à pouvoir recevoir l'appel de celle-ci.

REMARQUE GÉNÉRALE

Quand un appel destiné au poste secondaire est reçu par le poste principal, celui-ci sonnera le poste secondaire qui, en répondant, donnera un tour de manivelle à son générateur. Le poste principal placera alors la clé dans la position N° 1.

Le fonctionnement du signal au poste principal indiquera à ce dernier que la conversation est en cours. La manœuvre de la clé ne coupera pas, même momentanément, la connexion avec la centrale, ses ressorts de contacts étant disposés de telle sorte que la connexion de la centrale vers le poste principal n'est rompue qu'après le relèvement du poste secondaire à la ligne.

Cette précaution est nécessaire en vue de l'emploi éventuel de ces postes dans les réseaux du système automatique intégral.

Il importe en effet dans ce système de faire usage d'une clef évitant toute rupture intempestive du circuit, qui provoquerait le déclenchement des appareils automatiques à la centrale et couperait la communication.

La ligne vers le bureau central est libérée, quelle que soit la position de la clé au poste principal, aussitôt que le récepteur du poste secondaire est replacé à son crochet.

Les postes sont pourvus de deux bornes supplémentaires qui sont connectées normalement aux bornes de ligne de chacun d'eux.

Si l'on enlève ces connexions et si l'on réunit ces bornes supplémentaires des deux postes par deux lignes nouvelles, les courants de signalisation entre les postes passeront par ces dernières et on empêchera totalement l'envoi intempestif du courant d'appel par l'un des postes, sur la ligne extérieure quelle que soit la position de la clé au poste principal.





N° 22664



N° 72644



N° 22665



N° 72665

NOMENCLATURE DES POSTES PRINCIPAUX ET SECONDAIRES
POUR RÉSEAUX A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.

I. — POSTES MURAUX

1) Postes principaux.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
				Haut.	Larg.	Prof.
22664	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon.	6.900	470	210	220
72664	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires.	7.180	470	210	220

2) Postes secondaires.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
				Haut.	Larg.	Prof.
22665	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon.	6.800	470	210	220
72665	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires.	7.080	470	210	220



N° 22666



N° 72666



N° 22667



N° 72667

II. — POSTES DE TABLES

1) Postes principaux.

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
				Haut.	Larg.	Prof.
23666	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon 1 Rosace murale avec cordon d'extension et 1 Sonnerie d'extension.	5.040	330	220	150
73666	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon 1 Rosace murale avec cordon d'extension 1 Sonnerie d'extension et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires.	5.400	320	220	150

2) Postes secondaires.

22667	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Rosace murale avec cordon d'extension.	4.940	320	220	150
72667	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon 1 Rosace murale avec cordon d'extension et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires.	5.300	320	220	150

REMARQUES

- 1° Au lieu du poste 22667 (ou 72667) on peut employer le poste 22652 (ou 72652) (voir page 12) auquel il est nécessaire d'ajouter une boîte à générateur N° 2529 (voir catalogue N° 2001, page 27).
- 2° Les parties métalliques visibles de l'équipement des postes mentionnés à la page N° 28 sont pourvues d'un fini oxydé. Des postes analogues munis de pièces nickelées et polies peuvent être également fournies sur demande. Le client est prié de bien spécifier dans la commande le genre de fini qu'il désire.
- 3° Les postes cités ci-dessus sont tous prévus pour l'emploi du microtéléphone. Ils sont fournis également munis d'un transmetteur fixe et d'un récepteur à main. Ces postes ne portent pas un numéro d'ordre destinatif et ne sont construits que sur demande spéciale.

**POSTES TÉLÉPHONIQUES POUR RÉSEAUX
A BATTERIE CENTRALE ET DU SYSTÈME AUTOMATIQUE INTÉGRAL,
A DISPOSITIF SPÉCIAL PERMETTANT DE PROCÉDER A UN APPEL ET
D'OBTENIR UNE COMMUNICATION TOUT EN MAINTENANT
UN PREMIER RACCORDEMENT.**

Généralement le but proposé ci-dessus est réalisé au moyen de deux postes différents. Le type d'appareils, décrits ci-dessous, remplit à lui seul ce double rôle.

1° Postes de table N° 22678 et 72678 avec boîtier en tôle laquée noire, avec parties métalliques exposées nickelées et polies.

Ceux-ci sont prévus pour raccordement à la fois au réseau à batterie commune ou automatique et à une centrale privée automatique. En plus de leur équipement ordinaire, les postes s'emploient avec sonnerie magnétique N° 2386 (voir page N° 51) qui contient 2 condensateurs et 2 sonneries. Ces dernières sont munies de timbres différents qui permettent d'identifier l'appel.

Au moyen de ces appareils il sera possible de répondre à l'appel émanant de la centrale privée. Il n'est requis d'autre manœuvre que celle d'enlever le microtéléphone de son berceau-commutateur. Pour appeler la centrale privée, on actionnera l'envoyeur d'appel comme il est procédé avec les postes ordinaires.

Pour répondre à l'appel du bureau central ou pour appeler celui-ci, il conviendra d'appuyer sur le bouton monté à cet effet sur les postes. De plus, ces derniers sont pourvus d'une clef à levier permettant d'embrancher une résistance de maintien sur la ligne vers la centrale, et cette manœuvre reliera de nouveau l'appareil à la centrale privée.

A ce moment, il sera possible de se mettre en rapport avec un autre poste de la centrale privée tout en maintenant le reliement vers le bureau central.

Pour rétablir la première communication interrompue, il suffira de presser le bouton qui s'était relevé automatiquement à la suite de la manœuvre de la clé. En replaçant le microtéléphone dans le berceau commutateur on libère le bouton et le levier qui reviennent à leur position normale.

2° Postes de table N° 22679 et 72679 à boîtier en tôle d'acier lacquée noire, avec parties métalliques exposées nickelées et polies.

Ces postes sont semblables aux N° 22678 ou 72678 mais sont pourvus d'un dispositif permettant également le maintien de la ligne vers la centrale privée, pendant qu'on appelle le bureau central. La conversation peut être transférée de l'une quelconque des lignes sur l'autre, sans qu'il y ait interruption des raccordements. Après avoir terminé la conversation sur l'une des deux lignes, il est possible de la libérer tout en maintenant la communication avec l'autre.

3^o Postes de table N^{os} 22680 et 72680 à boîtier en tôle d'acier, laquée noire, avec parties métalliques exposées nickelées et polies.

Ces appareils sont construits pour être employés dans un réseau privé automatique et sont pourvus des organes nécessaires qui permettent le raccordement d'une 2^{me} ligne. Au moyen de celle-ci il sera possible d'obtenir la communication avec un autre poste raccordé à la même centrale, pendant que l'on maintiendra la communication avec la ligne régulière. La centrale ne pourra cependant pas appeler le poste par l'intermédiaire de cette seconde ligne. Les organes supplémentaires cités se composent d'un bouton et d'une clé à levier. Le bouton sert à connecter les postes à la 2^{me} ligne et à maintenir la première engagée. En ramenant le levier de la clé, le bouton revient à sa position normale et cette manœuvre coupe la 2^{me} communication en rétablissant la première.

4^o Postes de table N^o 22681 et 72681 à boîtier en tôle d'acier, laquée noire avec parties métalliques exposées nickelées et polies.

Ces postes sont semblables aux N^{os} 22680 ou 72680 dont ils possèdent les caractéristiques, mais ils sont équipés en outre d'une clé dont le bouton devra être maintenu abaissé dans le cas où l'on désirerait momentanément revenir sur la ligne régulière sans interrompre toutefois la communication avec la seconde.

Pour reprendre la conversation avec cette dernière il suffira de cesser la pression sur le bouton de la clé. Cette manœuvre isolera à nouveau la ligne régulière et rétablira les conditions premières c.-à-d. que l'on sera donc raccordé à la seconde ligne tout en maintenant en suspens la ligne régulière.





N° 22678



N° 72678



N° 22679



N° 72679

**NOMENCLATURE DES POSTES TÉLÉPHONIQUES
POUR RÉSEAUX A BATTERIE CENTRALE DES SYSTÈMES
MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL,
A DISPOSITIF SPÉCIAL PERMETTANT DE PROCÉDER A UN APPEL
ET D'OBTENIR UNE COMMUNICATION TOUT EN MAINTENANT
UN PREMIER RACCORDEMENT.**

POSTES DE TABLE

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en m/m		
				Haut.	Larg.	Prof.
22678	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Rosace murale avec cordon d'extension.	3.130	226	197	153
72678	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon 1 Rosace murale avec cordon d'extension et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires.	3.490	226	197	153
22679	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Rosace murale avec cordon d'extension.	3.130	226	197	153
72679	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon 1 Rosace murale avec cordon d'extension et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires.	3.490	226	197	153



N° 22680



N° 72680



N° 22681



N° 72681

N° d'ordre	Type	Equipement	Poids net en Kgr.	Dimensions totales d'encombrement en ^m / _m		
				Haut.	Larg.	Prof.
22680	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Rosace murale avec cordon d'extension.	3.130	226	197	153
72680	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon 1 Rosace murale avec cordon d'extension et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires.	3.490	226	197	153
22681	Manuel	1 Microtéléphone avec cordon et 1 Rosace murale avec cordon d'extension.	3.130	226	197	153
72681	Autom.	1 Microtéléphone avec cordon 1 Rosace murale avec cordon d'extension et 1 Envoyeur d'appel muni de ses accessoires.	3.490	226	197	153



**ORGANES PRINCIPAUX DES POSTES TÉLÉPHONIQUES
A BATTERIE CENTRALE POUR INSTALLATIONS MANUELLE OU
AUTOMATIQUE INTÉGRALE.**

LA SONNERIE POLARISÉE

Le modèle de cette sonnerie diffère d'après le type du poste. Les N^{os} 22026 et 22037 sont montés dans l'appareil mural tandis que les N^{os} 22031 et 22038 forment partie de l'équipement de l'appareil de table.

Une sonnerie polarisée est composée de deux bobines d'une résistance totale de 1000 ohms, d'un aimant permanent et d'une armature oscillante à laquelle est fixé le marteau vibrant. Les deux timbres en métal sont placés à l'extérieur ou à l'intérieur du poste, suivant le cas.

LA BOBINE D'INDUCTION

Les résistances des enroulements primaire et secondaire de cette bobine ont été fixées de manière à lui assurer un rendement maximum.

LE CONDENSATEUR

Cet organe joue un rôle multiple dans le système à « batterie centrale ». Relié en série avec la sonnerie polarisée, il empêche tout débit du courant continu de la centrale dans la position de repos, mais comme il laisse passer les courants alternatifs, l'appel du bureau central peut actionner la sonnerie polarisée du poste.

Lorsqu'on enlève le récepteur du crochet commutateur, le condensateur est mis en parallèle avec le transmetteur. Le courant d'alimentation traverse alors le transmetteur et l'enroulement de ligne de la bobine d'induction.

Pendant la conversation téléphonique, le condensateur agit comme un réservoir local d'électricité que le courant d'alimentation tient continuellement chargé.

Aux variations instantanées de résistance, produites dans la masse granulaire du transmetteur au cours de la transmission microphonique, correspondent des variations de charge dans le condensateur qui produisent un courant supplémentaire ayant pour effet de renforcer la transmission.

L'action du condensateur est donc double. Il empêche le passage du courant continu à travers la sonnerie et agit comme un réservoir local d'énergie qui améliore sensiblement la transmission microphonique.

LE MICROTÉLÉPHONE

Le modèle que nous offrons est d'un type hygiénique, entièrement spécial. Il possède un manche recourbé, tandis que le microphone est muni d'une embouchure de forme spéciale répondant aux exigences de la propreté et de l'hygiène, tout en assurant une transmission excellente au double point de vue de la qualité et de la puissance.

Le microtéléphone est suspendu, dans les postes muraux, au crochet commutateur et repose sur un berceau approprié dans le cas des postes mobiles.

Le microphone employé est du type à capsule. Ce dispositif est tout particulièrement avantageux, car l'enlèvement et le remplacement d'un microphone défectueux peuvent se faire sans devoir toucher aux connexions des conducteurs.

Ensuite, comme les organes de transmission microphonique sont placés dans une boîte métallique solide et qu'ils sont mis à l'abri des chocs et des managements maladroits, le réglage du transmetteur reste invariable.

Ajoutons que le type de capsule employé est une création spéciale de notre firme. Elle réunit les diverses qualités que l'on doit exiger d'un bon microphone ; la transmission qu'elle assure est puissante, nette, exempte de tous bruits de friture, et de plus, cet appareil présente cette particularité que, quelle que soit la position dans laquelle il est placé, il est impossible de rompre le contact entre la masse granulaire et les électrodes. Cette qualité est indispensable dans le cas d'installations, du système automatique, car la rupture de ce contact provoquerait celle de la communication. Elle permet d'éviter l'emploi d'une bobine de self en parallèle sur le transmetteur suivant la méthode adoptée par d'autres firmes. La présence de cette bobine produit en effet une perte sensible dans la transmission. Nous construisons également des capsules microphoniques absolument étanches pour climats très humides.

Le récepteur est construit d'après les méthodes mises en œuvre pour la fabrication de nos récepteurs à main. Les dimensions des pièces polaires et des aimants ont été calculées de manière à obtenir le maximum de puissance réceptrice et l'écartement du diaphragme est maintenu constant sans l'aide d'anneaux ou de tout autre procédé de réglage.

Dans les microtéléphones employés avec les postes construits soit pour les pays tropicaux ou pour les pays à climat humide, les bobines du récepteur sont spécialement imprégnées et son diaphragme ainsi que celui de la capsule microphonique, sont recouverts d'un enduit humidifuge. Les aimants et les pièces polaires sont galvanisés. Les microtéléphones pour pays tropicaux ont en plus un treillis en laiton très serré garnissant les ouvertures du pavillon et de l'embouchure ; le tube supportant le manche est muni du côté du microphone d'un manchon destiné à serrer fortement le cordon.

LE TRANSMETTEUR FIXE

Celui-ci est également du type à capsule et cette dernière est logée dans un boîtier métallique dont le couvercle est muni d'une embouchure en forme d'entonnoir. Tout comme pour le microtéléphone, la capsule du transmetteur pourra être enlevée et remplacée sans devoir toucher aux connexions des conducteurs.

LE RÉCEPTEUR BELL

Le récepteur, de forme extérieure bien connue, a été soigneusement revu et perfectionné au point de vue de la construction. Ses caractéristiques principales sont l'emploi d'un boîtier et d'un pavillon en laiton recouverts d'une couche de caoutchouc vulcanisé, et l'assemblage des pièces polaires à l'aimant par soudure électrique. La simplicité de l'appareil et sa solidité en font un instrument parfait.

LES CORDONS

Les cordons souples, à deux, trois ou quatre conducteurs suivant qu'il s'agisse de cordons de récepteur Bell, de cordons d'extension ou de cordons de microtéléphone, sont composés de conducteurs formés de cuivre rubanné convenablement isolés et recouverts d'un guilage unique de cordon glacé de teinte verte foncée. Les cordons destinés aux pays tropicaux ou les climats humides sont spécialement traités afin de leur assurer un parfait isolement malgré les conditions défavorables auxquelles ils sont exposés.

LE CROCHET OU LE BERCEAU COMMUTATEUR

Ils servent à commuter les circuits d'appel et de téléphone. Les divers ressorts de contact sont montés sur un bâti métallique et isolés entre eux et du bâti au moyen de feuilles en ébonite. La fourche et le berceau proprement dits, peuvent s'enlever et se mettre en place à la main sans le secours d'aucun outil, ce qui permet de les emballer séparément pour l'expédition et d'éviter qu'ils ne soient faussés en cours de route.

L'ENVOYEUR D'APPEL

Dans le système automatique intégral, on monte sur le poste de l'abonné, un mécanisme permettant à celui-ci d'établir lui-même ses connexions. Ce mécanisme est appelé disque envoyeur d'appel ou numéroteur.

Cet envoyeur d'appel se compose essentiellement d'un disque pivotant autour d'un axe passant par son centre et est rappelé à sa position de repos sous l'influence d'un ressort approprié dont l'action est convenablement ralentie par le jeu d'un régulateur à force centrifuge ménagé à l'intérieur de l'appareil.

Cette rotation rétrograde entraîne celle d'une came circulaire qui porte à sa périphérie des encoches convenablement disposées; ces encoches actionnent au passage un levier ayant pour but d'ouvrir et de fermer un contact inséré dans le circuit de ligne, et de produire ainsi une série d'impulsions de courant dont le nombre dépendra de l'angle parcouru.

Afin que l'on puisse réaliser une succession déterminée d'impulsions le disque extérieur porte, le long de sa périphérie, 10 ouvertures circulaires qui découvrent les chiffres de 0 à 9 imprimés en noir sur un fond d'émail blanc. On procède à l'opération de l'envoi de l'appel, en insérant successivement le doigt dans les ouvertures qui correspondent aux

chiffres du numéro à appeler, en commençant par les unités de l'ordre le plus élevé, on l'amène, par rotation, jusqu'à la butée d'arrêt que porte l'appareil et qui limite le mouvement et on laisse, chaque fois, le disque revenir à sa position de repos. On réalise de la sorte la série d'impulsions qui mettent en mouvement les organes de sélection de la centrale téléphonique automatique.

Pendant l'envoi de ces impulsions, un second contact porté par l'appareil est maintenu fermé dans le but de court-circuiter le récepteur du poste de l'abonné afin d'éviter le bruit que les interruptions du courant y produiraient.

LA ROSACE MURALE

Cet accessoire sert de borne terminale aux fils téléphoniques et les cordons d'extension des postes de table ou des boîtes auxiliaires se raccordent à ses bornes de connexion dissimulées sous le couvercle.

La rosace est fabriquée en bois dur teinté et poli et peut se fixer au mur ou sur un meuble.



**SONNERIES POLARISÉES POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES
A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.**



N°s 22026 et 22037



N°s 22031 et 22038

- N° 22026 Sonnerie polarisée complète pour postes muraux N°s 22650, 72650, 22655, 72655 et les postes auxiliaires 2634 et 2676.
Résistance totale des bobines : 1000 ohms.
Poids net en grammes : 325.
- N° 22031 Sonnerie polarisée complète pour postes mobiles N°s 22652 et 72652.
Résistance totale des bobines : 1000 ohms.
Poids net en grammes : 270.
- N° 22037 Sonnerie polarisée complète avec bobines spécialement imprégnées pour pays tropicaux et pour pays à climat humide. S'emploie avec les postes muraux N°s 22662, 72662, 22682 et 72682.
Résistance totale des bobines : 1000 ohms.
Poids net en grammes : 325.
- N° 22038 Sonnerie polarisée complète avec bobines spécialement imprégnées pour pays tropicaux et pour pays à climat humide. S'emploie avec les postes mobiles N°s 22663, 72663, 22683 et 72683.
Résistance totale des bobines : 1000 ohms.
Poids net en grammes : 270.

Les timbres de ces sonneries polarisées pourront être livrés nickelés polis ou oxydés

**BOBINES D'INDUCTION POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES
A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.**



N° 2237-A



N°s 2238-A et 2239-A

- N° 2237-A Bobine employée dans les postes muraux et de table.
Longueur : 108 m/m ; largeur bornes comprises : 41 m/m.
Résistances : 14 et 9 ohms.
Poids net en grammes : 280.
- N° 2238-A Bobine employée dans le poste 2676 (voir page 16).
Ses caractéristiques électriques sont les mêmes que celles de la bobine N° 2237-A.
Longueur : 76 m/m ; largeur bornes comprises : 40 m/m
Poids net en grammes : 180
- N° 2239-A Identique à la bobine N° 2238-A, mais arrangée et spécialement traitée pour servir dans les pays tropicaux et les pays à climat humide.
Employée dans les postes N°s 22662, 22663, 72662, 72663, 22682, 72682, 22683 et 72683.
Longueur : 76 m/m ; largeur bornes comprises : 40 m/m
Poids net en grammes : 200



N° 5050-A

**CONDENSATEUR POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES
A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.**

- N° 5050-A Condensateur logé dans une boîte en métal laqué noir.
Capacité : 2 microfarads.
Longueur : bornes comprises 125 m/m.
Largeur et épaisseur : 35 m/m.
Poids net en grammes : 280.



N° 2266

MICROTÉLÉPHONE DU TYPE HYGIÉNIQUE

A MANCHE RECOURBÉ

POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.

N° 2266 Microtéléphone complet avec capsule.
Poids net en grammes : 530.
Dimensions en m/m : 245 \times 70.



N°s 2280-81

MICROTÉLÉPHONE POUR PAYS TROPICAUX ET

PAYS A CLIMAT HUMIDE

POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.

a) Pour pays tropicaux.

N° 2280 Microtéléphone avec capsule.
Poids net en grammes : 530.
Dimensions en m/m : 245 \times 70.

b) Pour pays à climat humide.

N° 2281 Microtéléphone avec capsule.
Poids net en grammes : 540.
Dimensions en m/m : 245 \times 70.

Dans les commandes pour les microtéléphones N°s 2266, 2280 et 2281, il conviendra de spécifier le genre de commutateur auquel le poste est connecté et d'indiquer le voltage de la batterie d'alimentation ainsi que la résistance du circuit de cordon utilisé. On mentionnera également le fini désiré pour les parties métalliques exposées.

**TRANSMETTEUR POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES
A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.**

N° 2644 Ce transmetteur se compose d'une boîte en laiton, nickelée et polie entièrement isolée du circuit et il possède une embouchure en ébonite. La capsule, dans laquelle sont contenues toutes les parties actives du transmetteur, peut être enlevée ou remplacée sans l'aide d'aucun outil et sans réglage.



Ce transmetteur est muni d'une capsule pour courants de 24 ou 48 volts.

Poids net en grammes : 200.

Dimensions en m/m : Diam. 62 × haut. embouchure comprise 70.

Dans les commandes il conviendra de spécifier le genre de commutateur auquel le poste est connecté et d'indiquer le voltage de la batterie d'alimentation ainsi que la résistance du circuit de cordon utilisé. On mentionnera également le fini désiré pour les parties métalliques exposées.

**CAPSULE DE TRANSMETTEUR POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES
A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.**

N° 2030 Capsule microphonique contenue dans une boîte en laiton nickelé. La membrane vibrante est métallique; l'électrode d'arrière est muni d'un ressort flexible.



Cette capsule se fabrique pour courants de 24 ou 48 volts.

Poids net en grammes : 60.

Dimensions en m/m : diamètre 55, hauteur 17.

N° 2032-A Capsule microphonique étanche spécialement arrangée pour pays tropicaux et pays à climat humide. Possède un boîtier en laiton, et une membrane métallique. L'électrode d'arrière est muni d'un ressort flexible.



Poids net en grammes : 80.

Dimensions en m/m : diamètre 53, hauteur 20.

Dans les commandes pour les capsules N°s 2030 et 2032, il conviendra de spécifier le genre de commutateur auquel le poste est connecté et d'indiquer le voltage de la batterie d'alimentation ainsi que la résistance du circuit de cordon utilisé.

**SUPPORT DE TRANSMETTEUR POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES
A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.**



N° 2035 Support réglable en cuivre s'emploie avec le transmetteur N° 2644. Ces supports sont fournis avec un fini nickelé poli ou oxydé.

Poids net en grammes : 70.

RÉCEPTEURS TÉLÉPHONIQUES



N° 2669



N° 2671-A



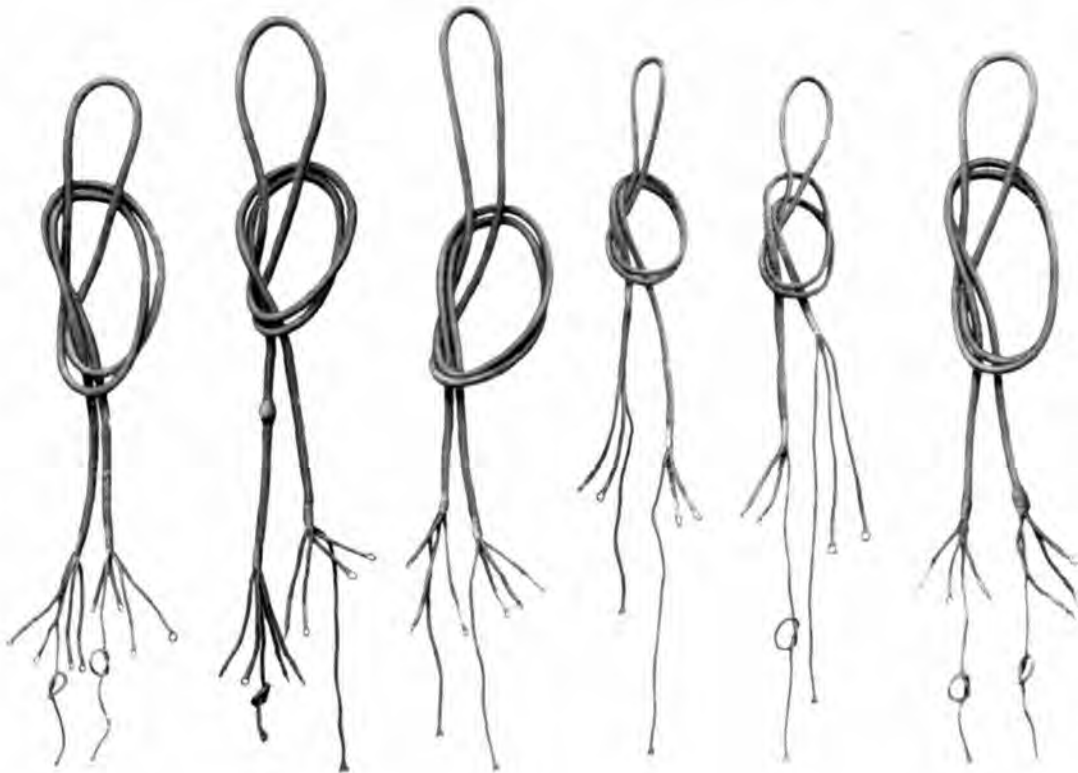
N° 2675-A

- N° 2669 Récepteur montre bipolaire dont les bobines ont une résistance totale de 63 ohms. Le boîtier est en laiton nickelé et poli fermé par un pavillon en ébonite. Les diaphragmes que nous utilisons sont en « Ferro Type » préalablement soumis à une pression considérable ce qui les rend parfaitement plans et susceptibles d'une vibration homogène.
Poids net en grammes : 205.
Longueur avec l'anneau de suspension : 92 m/m.
Diamètre du pavillon : 58 m/m.
- N° 2671 Récepteur bipolaire forme cuiller à boîtier en laiton nickelé et poli, fermé par un pavillon en ébonite renforcé par un anneau de serrage en laiton. Le manche est en bois ébéné et la membrane est également en « Ferro Type ».
Poids net en grammes : 280.
Longueur avec l'anneau de suspension : 209 m/m.
Diamètre du pavillon : 57 m/m.
- N° 2675 Récepteur bipolaire du type « Bell » ayant des bobines enroulées à une résistance totale de 63 ohms. Le boîtier est en laiton isolé à l'ébonite tandis que le pavillon est en ébonite renforcé. Cet appareil est pourvu d'une membrane en « Ferro Type » possédant les mêmes qualités que celles des membranes du récepteur N° 2669.
Poids net en grammes : 460.
Hauteur : 131 m/m.
Diamètre du pavillon : 66 m/m.

Il pourra être donné aux récepteurs N^{os} 2669 et 2671, un fini oxydé et sur demande nous pouvons fournir les N^{os} 2669, 2671 et 2675, spécialement arrangés pour les pays tropicaux.

CORDONS

POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.



N° 2072-B N° 2077-B N° 2097-A N° 2098-A N° 2099-A N° 2106-A

N° 2072-B Cordon à quatre conducteurs sous gaine de coton glacé, pour microtéléphone.
Guipage vert foncé.
Longueur entre ligatures : 1.283 M.
Poids net en grammes : 40.

N° 2077-B Cordon à quatre conducteurs sous gaine de coton imprégné. S'emploie avec
les microtéléphones de postes destinés aux pays tropicaux et aux pays à climat
humide.
Guipage vert foncé.
Longueur entre ligatures : 1.283 M.
Poids net en grammes : 40.

- N° 2097-A Cordon à trois conducteurs sous gaine de coton glacé, s'emploie pour relier les postes de table N°s 23639, 73639, 23677 ou 73677 au poste auxiliaire N°s 2634 ou 2676 et comme cordon de ligne entre les postes N°s 22652 ou 72652 et la rosace murale.
Guipage vert foncé.
Longueur entre ligatures : 1.283 M.
Poids net en grammes : 30.
- N° 2098-A Cordon à deux conducteurs sous gaine de coton glacé pour récepteurs téléphoniques.
Guipage vert foncé.
Longueur entre ligatures : 0.813 M.
Poids net en grammes : 30.
- N° 2099-A Cordon à deux conducteurs identiques au N° 2098 mais imprégné pour être employé avec les postes destinés aux pays tropicaux et aux pays à climat humide.
Poids net en grammes : 40.
- N° 2106-A Cordon à trois conducteurs sous gaine de coton glacé et imprégné pour être employé aux pays tropicaux et aux pays à climat humide devant servir de reliaison des postes de table N°s 22663, 72663, 22683 et 72683 avec leur rosace murale.
Longueur entre ligatures : 1.283 M.
Poids net en grammes : 30



ORGANES DE COMMUTATION
POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES A BATTERIE CENTRALE
DES SYSTÈMES MANUEL ET AUTOMATIQUE INTÉGRAL.



Jeu de contacts

N° 2047-B



Fourche



Jeu de contacts

N° 2047 A



Crochet



Jeu de contacts

N° 2055



Berceau

- N° 2047-A Crochet commutateur pour récepteur « Bell » pour les postes muraux N°s 22655 et 72655. S'enlève et se replace sans l'aide d'aucun outil.
Poids net en grammes : 120.
- N° 2047-B Crochet commutateur identique au précédent mais avec dispositif pour la suspension d'un microtéléphone. S'emploie avec les postes muraux N°s 22650 et 72650. Le crochet s'enlève et se replace sans l'aide d'aucun outil. Ce même crochet s'emploie également avec les postes muraux N°s 22662 et 72662 arrangés pour pays tropicaux. Dans ce cas il est muni d'une encoche servant à maintenir en place la glissière masquant l'ouverture du crochet commutateur.
Poids net en grammes : 120.
- N° 2055 Berceau commutateur pour postes mobiles N°s 22639, 72639, 22652, 72652, 22663 et 72663. Le berceau ainsi que son support peuvent être enlevés ou remplacés sans l'aide d'aucun outil.
Les parties métalliques exposées sont nickelées et polies mais recevront sur demande un fini oxydé.
Poids net en grammes : 320.

ENVOYEUR D'APPEL

POUR POSTES DU SYSTÈME AUTOMATIQUE INTÉGRAL.



N° 7002

Les différents modèles d'appareils téléphoniques, mentionnés dans la présente brochure, peuvent tous être équipés de l'envoyeur d'appel illustré ci-dessus.

Toutefois le genre de support employé pour cet envoyeur différera suivant le type de poste, mural ou de table, dont il est fait usage. En passant commande il sera donc nécessaire de mentionner le type de poste sur lequel devra s'adapter l'organe en question.

Seul le disque extérieur a reçu un fini bronze oxydé, la boîte contenant le mécanisme ainsi que le support sont revêtus d'une forte couche de laque noire.

N° 7002 Envoyeur d'appel avec plaque.
Poids net en grammes : 220.
Dimension en m/m (diamètre) : 76,5.

ROSACE MURALE POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES DE TABLE



N° 2010 et 2012

N° 2010-A Rosace murale en poirier teinté noir et poli, munie de trois bornes.

Dimensions : 65 m/m \times 31 m/m.

Poids net en grammes : 60.

N° 2012-A Rosace murale en teck poli, muni d'une plaque isolante en fibre phenolisée montée de quatre bornes ; s'emploie avec les postes pour pays tropicaux et pays à climat humide.

Dimensions : 65 m/m \times 35 m/m.

Poids net en grammes : 80.

SUPPORT MURAL POUR POSTES TÉLÉPHONIQUES



N° 2018 (monté)
avec petit cadre



N° 2018 (plié)

Nos postes muraux ou fixes peuvent tous être fixés directement contre le mur, mais il sera également possible de les monter sur un support du genre de celui qu'indique la figure ci-dessus. Cet accessoire est fabriqué en tôle estampée ; il est recouvert d'une forte couche de laque noire, et est muni d'une tablette oblique servant de pupitre. Afin de rendre l'emballage aussi économique que possible, lors de l'expédition, nous avons prévu une disposition spéciale de la tablette du pupitre permettant de la replier et de la remettre facilement en place, sans le secours d'aucun outil.

Sur demande du client nous pourrions fournir le support muni d'un petit cadre nickelé, servant à contenir les instructions ou le numéro du téléphone.

- N° 2018 Support mural avec tablette.
Poids : sans cadre : 0,950 Kgr.
avec cadre : 1,050 Kgr.
Dimensions en m/m : longueur : 47.
largeur : 19.
hauteur : (tablette relevée) 17,5.

CROCHETS POUR RÉCEPTEUR MONTRE SUPPLÉMENTAIRE.

Les illustrations ci-dessous montrent les crochets servant à la suspension d'un récepteur montre complémentaire au récepteur fourni avec le poste. Leur modèle différera d'après le genre de l'appareil téléphonique désiré et ce dernier ne sera pourvu que de l'un quelconque des crochets que sur demande expresse. Il conviendra également de spécifier le fini, soit le nickel poli ou le bronze oxydé.

N° 2014 Crochet s'employant avec les postes Nos 22650, 72650, 22655, 72655, 22662 et N° 72662.



Poids en grammes : 30.

Dimensions : diamètre de la rosace : 20 ^m/_m.

longueur : 31,5 ^m/_m.

N° 2018 Crochet s'employant avec les postes Nos 22666, 72666, 22667 et 72667.

Poids en grammes : 30.

Dimensions : largeur : 26 ^m/_m.

N° 2019 Crochet s'employant avec les postes Nos 22652, 72652, 22663, 72663, 22639 et 72639.



Poids en grammes : 50.

Dimensions, écartement entre le centre du berceau commutateur des postes et celui du crochet : 60 ^m/_m.

SONNERIE MAGNÉTIQUE
POUR POSTE A DISPOSITIF SPÉCIAL PERMETTANT DE PROCÉDER
A UN APPEL ET D'OBTENIR UNE COMMUNICATION TOUT EN
MAINTENANT UN PREMIER RACCORDEMENT.



N° 2386

La sonnerie N° 2386 possède un boîtier en tôle laquée noire avec parties métalliques exposées nickelées et polies. Elle est munie de deux condensateurs et de deux sonneries polarisées dont chaque paire de timbre a un son différent.

Elle remplit les fonctions de sonnerie réceptrice pour les postes de table N°s 22678 et 72678 qui n'en possèdent point.

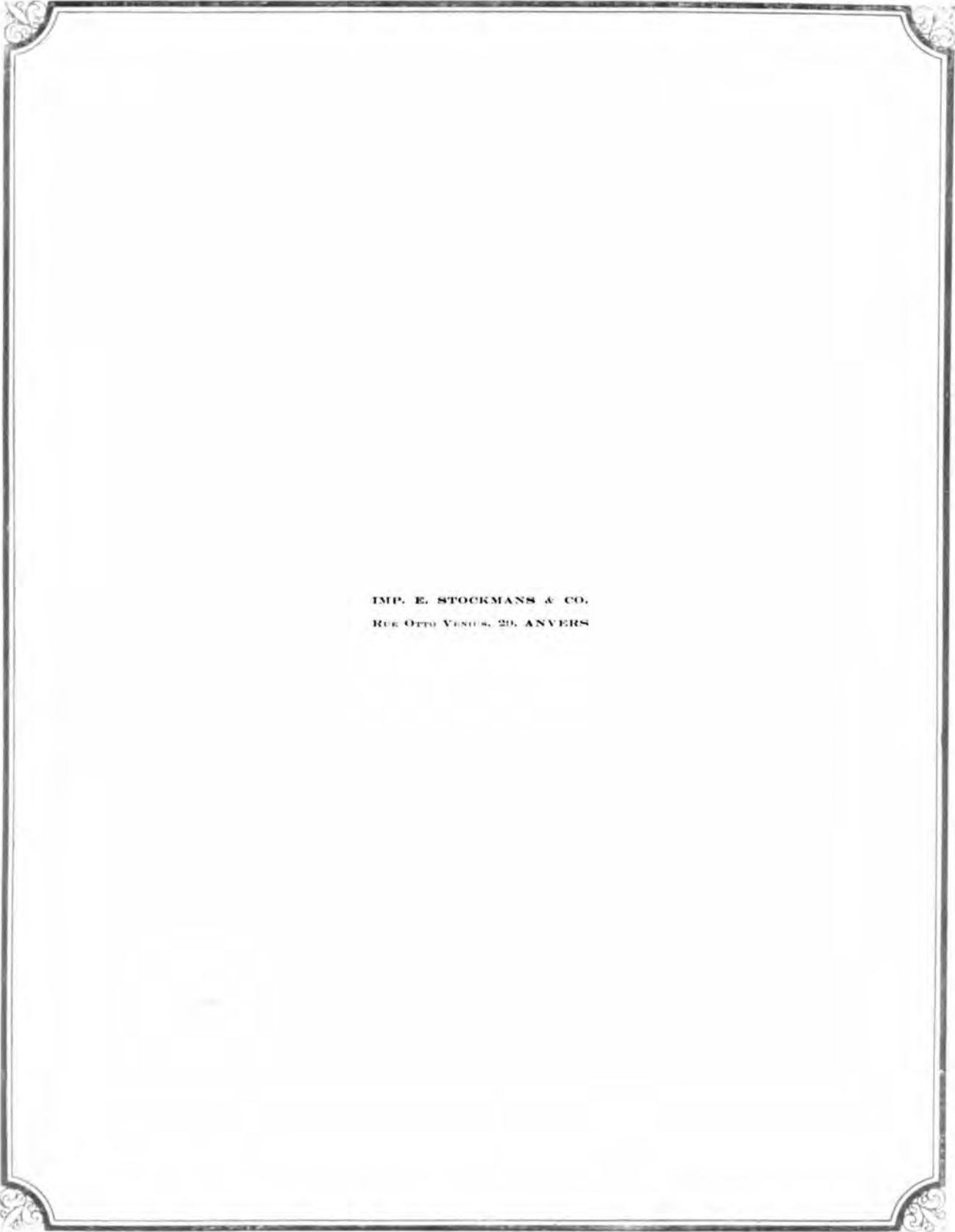
N° 2386. Sonnerie supplémentaire équipée de deux sonneries et de deux condensateurs.

Poids net en grammes : 1.460.

Dimensions en mm : hauteur 155 × largeur 155 × profondeur 85.

Les timbres des sonneries pourront être oxydés, sur demande





IMP. E. STOCKMANS & CO.
RUE OTTO VANDER, 20, ANVERS